



Communiqué de Presse  
Europe Écologie Les Verts PACA

Marseille, 7/12/2018

## **STOP Huile de Palme : NI dans nos assiettes NI dans les carburants Appel à rassemblement devant la raffinerie de la Mède Dimanche 9 décembre 11h**

La raffinerie de la Mède mérite bien mal son appellation «bio-raffinerie», les axes de sa reconversion doivent tenir compte de son impact environnemental et social. Les écologistes comme les citoyens et associations dénoncent les impacts de ce projet.

### **IMPACT ENVIRONNEMENTAL : les écologistes rappellent que sa production est une des premières causes de déforestation dans le monde et la première en Indonésie.**

Parce qu'avec le chiffre phénoménal de plus 300 000 tonnes d'huile de palme importées provenant de pays au mauvais bilan carbone comme la Malaisie ou l'Indonésie et une plus petite part d'autres huiles végétales dont 50.000 tonnes de « colza français », ainsi que des huiles alimentaires usagées, des graisses animales et autres huiles résiduelles, c'est la déforestation annoncée dans ces pays. Dangereuse pour la santé et l'environnement, sa production est entre autres responsable d'augmentation des rejets de gaz à effets de serre, de destruction de l'habitat de nombreuses espèces d'animaux, de pollutions. 90% des forêts malaisiennes et indonésiennes auraient été détruites du fait de son exploitation. Cette dernière détruit l'habitat naturel de très nombreuses espèces comme les orangs-outans, les éléphants ou les rhinocéros, aujourd'hui menacés.

### **IMPACT SOCIAL**

Ces impacts environnementaux ont des conséquences sociales directes et dramatiques : les petits producteurs chargés de la récolte des fruits du palmier à huile sont très souvent exploités et vivent dans une misère extrême et la monoculture empêche tout développement des économies locales, créant un cercle vicieux de pauvreté qui renforce l'emprise économique des producteurs de palme.

### **IMPACT SUR NOTRE SANTE**

L'huile de palme se glisse dans tous nos aliments, et principalement le goûter de nos enfants ! Elle a la particularité de contenir près de 50% d'acides gras saturés. Il est quasiment impossible aujourd'hui de trouver biscuit ou chocolat, en dehors du bio, sans huile de palme figurant dans les ingrédients. Plus de 80% des importations de cette huile finit dans nos assiettes.

---

Contact Presse :

Christine Juste  
Porte-parole EELV PACA  
cjuste@cjuste.net  
06 88 51 03 61

Jean-Laurent Félizia  
Porte-parole EELV PACA  
ecojlf83@free.fr  
06 81 03 12 21

## **VOUS AVEZ DIT BIO-CARBURANT ?**

L'arrêté délivré par le préfet des Bouches-du-Rhône et de la région PACA autorise TOTAL à exploiter sa bio-raffinerie. Cet arrêté encadre l'usage des matières premières, notamment d'huile de palme, qui seront utilisées pour produire du biodiesel de type HVO (hydrotraitement des huiles végétales). L'arrêté prévoit également l'obligation d'utiliser des huiles répondant aux critères de durabilité fixés par la Commission européenne, « afin de s'assurer que la production des biocarburants ne se fera pas au détriment de la biodiversité et de la protection de l'environnement », avait ajouté Nicolas Hulot alors Ministre de la Transition Écologique.

Les agrocarburants comme le biodiesel sont aujourd'hui largement déconsidérés. Promus comme une réponse relativement « facile » à mettre en œuvre au réchauffement climatique, leur développement a été fortement encouragé par les politiques publiques en Europe et aux États-Unis. Il s'est rapidement avéré cependant qu'en remplaçant des cultures à destination alimentaire moins lucratives, les agrocarburants concouraient à la hausse des prix des denrées agricoles.

Si l'on tient compte des émissions de gaz à effet de serre occasionnées par la déforestation et le changement d'usage des sols, certains agrocarburants sont sans doute tout aussi nocifs que le climat que les énergies fossiles. C'est pourquoi l'Europe revient aujourd'hui sur les mesures de soutien aux agrocarburants décidées il y a quelques années.

Les députés européens ont voté en janvier pour une suppression progressive de l'huile de palme dans les biocarburants d'ici 2021, et l'Assemblée nationale a adopté un amendement excluant l'huile de palme de la liste des biocarburants.

De nouvelles pistes excluant l'usage de l'huile de palme existent, des nouveaux procédés de conversion de la biomasse utilisant essentiellement des ressources de type lignocellulosique (déchets agricoles, résidus de bois, cultures dédiées comme le miscanthus) même s'ils nécessitent encore d'être optimisés et validés préalablement à une phase industrielle. Il s'agit donc de préparer les procédés et les conditions de production de biocarburants à moyen et long terme.

**Europe Écologie les Verts PACA**